# Linguistique comparée des langues européennes (LGC)

#### Infos pratiques

> ECTS: 4.5

Nombre d'heures : 24.0

> Langue(s) d'enseignement : Français

> Période de l'année : Enseignement septième semestre

> Méthodes d'enseignement : En présence

> Forme d'enseignement : Cours magistral

> Ouvert aux étudiants en échange : Oui

> Campus : Campus de Nanterre

> Composante : Philo, Info-Comm, Langages, Littératures & Arts du spectacle

> Code ELP: 4L7SF03P

> En savoir plus :Information à venir

#### Présentation

Après une introduction consacrée à des aspects typologiques et méthodologiques (linguistique comparée -linguistique contrastive), cet EC à plusieurs voix donne la parole à des intervenants- spécialistes de différentes langues (italique : latin ; romanes : français, portugais, italien ; germaniques : anglais, allemand, suédois ; slave : russe ; hellénique : grec) qui présentent les spécificités linguistiques des langues étudiées : à partir du niveau phonético-phonologique et de phénomènes suprasegmentaux, en passant par l'analyse des procédés de formation des mots et du fonctionnement syntaxique jusqu'à la prise en compte de la dimension discursive / textuelle.

Les étudiants se serviront ensuite de ces données pour identifier les divergences mais aussi les convergences entre le français et les autres systèmes linguistiques (mais aussi au sein d'une sous-famille et entre différentes sous-

familles linguistiques) tout en établissant des liens entre théories linguistiques, études appliquées et leur propre expérience de locuteur bi- ou plurilinque.

#### Objectifs

Cet EC se donne pour objectif de fournir aux étudiants des outils leur permettant de comparer le français à d'autres systèmes linguistiques. Il est destiné à faciliter l'analyse de données linguistiques appartenant à des systèmes que les étudiants ne maîtrisent que peu, voire pas de tout. C'est à partir de leurs compétences en linguistique générale et française, leurs expériences concernant l'apprentissage du français (langue maternelle, langue seconde, langue étrangère), que les étudiants apprendront à évaluer les faits analogues ou divergents dans plusieurs langues.

### Évaluation

M<sub>3</sub>C en 2 sessions

Régime standard session 1
 Une ou plusieurs épreuves notées.

La nature de l'épreuve (examen en temps limité, QCM, devoir maison, dossier, oral, etc.) et la pondération des notes seront communiquées par l'enseignant en début de semestre

- Régime dérogatoire session 1
  Une épreuve en temps limité donnant lieu à une seule note
- Session 2 dite de rattrapage Une épreuve en temps limité.

La nature de l'épreuve (orale ou écrite) sera communiquée par l'enseignant e en début de semestre

# Pré-requis nécessaires

- Bonne maîtrise du français (bonne maîtrise d'une autre langue appréciée)
- Fondamentaux en linguistique générale/linguistique française

## Compétences visées

- savoir analyser et évaluer des faits langagiers/ fonctionnements linguistiques dans des langues différentes
- prendre conscience des divergences entre le français et les autres langues (aussi dans une perspective d'apprentissage/enseignement du FLE : pour mieux comprendre les réalisations défectueuses des apprenants)
- savoir inscrire ses observations dans le cadre de la linguistique générale qui essaye de rendre compte de la manifestation de la capacité langagière humaine dans les très nombreuses langues du monde
- prendre consciences des spécificités du français grâce à la mise en place d'une démarche contrastive/ comparée

#### Examens

Information à venir

## Bibliographie

- · Yagello, M. (1998), Petits faits de langue, Paris, Seuil.
- Benveniste, E. (1966), *Problèmes de linguistique générale*, tome 1, Paris, Gallimard
- Mortureux, M.-Fr. (1997), La lexicologie entre langue et discours, SEDES

Cette bibliographie sera complétée ultérieurement (en fonction des besoins des intervenants)

La bibliographie sera fournie ultérieurement.

# Ressources pédagogiques

(Hors bibliographie):

Information à venir